Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_35-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.

Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : **Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, , Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Amélie DUMONT, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY**

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Thierry LEFEVRE	**procuration à Mounir HABIB**
Alain DELANCHY	**procuration à Christian BONNARD**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Thomas DELPLACE	**procuration à Nadia YAHYA-BEY**
Aïcha SELATNA	**procuration à Elise TESSON**

Absents : Régis DUROUCHOUX

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29 - 35

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE A L'USSP BASKET

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_35-DE

RAPPORTEUR : Monsieur Olivier BLAIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la sollicitation de l'USSP Basket auprès de la collectivité pour soutenir l'initiative du club

Vu l'avis favorable de la commission Pôle Jeunesse en date du 3 juin 2026,

Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la municipalité d'entretenir et promouvoir les échanges et projets avec les associations sportives du territoire.

L'exposé de Monsieur Olivier BLAIN entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer et de verser à l'USSP Basket une subvention exceptionnelle de 320,36 €. Cette somme sera prise sur les crédits 2026 de la nature 65748.

VOTES : Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour , mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 29 juin 2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire